



Fédération Nationale des Associations Représentatives
des Étudiants en sciences Sociales

L'ARES condamne les violences à la faculté de Droit de Montpellier

Suite aux événements qui se sont déroulés dans la nuit du jeudi au vendredi 23 mars, à la faculté de Droit de Montpellier, **l'ARES** (Association Représentative des Étudiants en Sciences sociales) **ne peut rester silencieuse face à cette situation intolérable.**

Le rassemblement de mobilisation contre le Plan Etudiants qui avait eu lieu dans la journée et s'est poursuivi dans la soirée est devenu le théâtre de violences armées et de passages à tabac orchestrés par des personnes cagoulées.

Ces **actes d'une violence extrême** avaient pour seul **but de faire quitter les lieux aux étudiants qui occupaient l'amphithéâtre de manière pacifique.** Il est **inconcevable que de tels agissements puissent être perpétrés**, allant à l'encontre des droits les plus élémentaires dans un lieu portant des valeurs de connaissance, de tolérance et de libre expression.

Les faits qui ont été commis ne peuvent en aucun cas être justifiés. Il est inadmissible que de telles exactions puissent être commises, et ce quels qu'en soient les motifs. **L'ARES condamne ces faits** d'une violence extrême. Toute la lumière doit être faite sur cette affaire et les personnes ayant participé à son accomplissement ne doivent pas rester impunies.

L'ARES apporte bien évidemment tout **son soutien aux étudiants victimes des violences commises** hier soir par ces individus. Nous **ne tolérons pas que de telles choses puissent se produire dans nos universités.**

Contacts presse :

- **Simon Valloire**- Président - president@fede-ares.org - 06.85.41.75.83 / 06.38.75.02.96
- **Amélie Rougier**- Attachée de presse - amelie.rougier@fede-ares.org - 06.46.82.30.16